



| MIGRANTS SYRIENS: des réfugiés venant de Turquie arrivent sur l'île de Lesbos, en Grèce, sur un canot surchargé.

COMMENT UNE POLITIQUE EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'ASILE HUMAINE EST POSSIBLE DANS LA MÉDITERRANÉE

par Gerald Knaus

L'UE a besoin d'une politique humaine en matière d'asile et de frontières pouvant obtenir le soutien de la majorité dans les élections et produire un effet immédiat dans la Méditerranée. Pour y parvenir, il est nécessaire de tirer les leçons de ce qui a été une réussite et de ce qui a été un échec et de mettre cela en application en Grèce et en Italie.

La situation de la politique de l'UE en matière d'asile, de frontières et de migration en ce moment est la suivante. Les États membres de l'UE n'ont jamais fait fonctionner dans la pratique le système de Dublin qui est en vigueur depuis des décennies. La plupart des États membres ont été incapables de définir et de maintenir des

procédures d'asile rapides et de qualité. Tous les États membres ne sont pas parvenus à renvoyer dans leurs pays d'origine la majorité de ceux qui n'ont pas le droit de rester dans l'UE. Cette dernière et ses États membres ne sont également pas parvenus à imposer des normes pour un accueil humain des demandeurs d'asile sur leurs propres territoires. Ils ont été incapables de

mettre en œuvre le programme de réinstallation annoncé en septembre 2015 qui est à présent arrivé à sa fin. La totalité de l'UE a réinstallé pour l'année 2016 moins de réfugiés que le Canada.

L'UE doit à présent prendre des étapes concrètes vers un meilleur système, en commençant par la crise actuelle dans la Méditerranée. Pour réussir, il

faut tirer les leçons de ce qui a fonctionné au cours des deux dernières années.

Leçons de l'Égée — un plan Tsipras pour l'UE

En mars 2016, la déclaration UE-Turquie a établi les bases pour la diffusion de la crise des réfugiés dans l'Égée. Le nombre

des traversées a diminué et est passé de 115 000 dans les premiers mois de l'année 2016 à 3 300 en juin et juillet 2016. Le nombre de personnes qui se sont noyées dans l'Égée a diminué et est passé de 366 personnes au cours des trois premiers mois de l'année à sept entre mai et juillet 2016. Cela a été fait sans pousser des réfugiés vers des routes plus dangereuses et sans aucune expulsion de masse à partir de la Grèce. En fait, davantage de personnes (967) ont été renvoyées de la Grèce à la Turquie dans les trois mois précédant l'accord que dans les douze premiers mois après avoir été conclu soit 918.

Aujourd'hui, il y a toutefois un risque croissant d'échec pour la déclaration UE-Turquie, en grande partie en raison de l'incapacité du système d'asile grec à prendre des décisions en matière de demande d'asile en quelques semaines. Les conditions d'accueil sur les îles ne sont pas conformes aux exigences européennes. La réinstallation des réfugiés du continent vers d'autres pays de l'UE a pris fin.

La clé pour assurer le succès continu de la déclaration UE-Turquie réside dans le traitement rapide des demandes d'asile. Ce qui est nécessaire est une initiative du gouvernement grec. Tout d'abord, les conditions d'accueils dans les îles grecques doivent immédiatement être améliorées. Une manière d'y parvenir est de définir des centres d'accueil et d'identification européens, financés entièrement par l'UE et ayant une gestion claire. De tels centres d'accueil et d'identification européens doivent respecter toutes les normes légales en matière de logement, de services

sociaux et de sécurité. En parallèle il faut prendre s'engager vis-à-vis des habitants des îles pour que personne ne reste dans ces centres plus de deux mois. Au cours de cette période, les décisions doivent être prises à propos de qui peut retourner en sécurité en Turquie et qui sera emmené vers le continent. Le gouvernement grec devrait établir des comités d'appel supplémentaires pour les îles où les membres travailleraient à plein temps. Il devrait avoir pour objectif que les décisions en matière d'asile ne prennent pas plus de temps qu'aux Pays-Bas.

Pour pouvoir renvoyer les demandeurs en Turquie, la Grèce et l'UE doivent également obtenir des garanties individuelles de la part de la Turquie. La Cour européenne des droits de l'homme dans une série de décisions sur les transferts de Dublin (de la Belgique vers la Grèce ou de la Suisse à l'Italie) a défini ce qui est requis en se basant sur la convention européenne des droits de l'homme. Il faut également un mécanisme de suivi crédible. L'UE devrait suspendre les retours de Dublin vers la Grèce (ils ont en tout cas été symboliques au cours des dernières années). Les États membres doivent continuer la réinstallation des demandeurs d'asile reconnus, peu importe leur nationalité, à partir de la Grèce continentale.

Un tel plan permettrait d'assurer que les îles de la mer Égée ne se transforment pas en une Nauru européenne, l'île du Pacifique où l'Australie amène les réfugiés pour y rester des années dans des conditions inhumaines. En présentant son plan, le Premier

ministre grec devrait aussi demander aux États membres d'accepter davantage de réfugiés directement de à partir de la Turquie et annoncer que la Grèce est préparée à réinstaller 2 000 personnes l'année prochaine. L'objectif n'est pas de faire de l'Europe une forteresse, mais d'arrêter les arrivées illégales et de sauver des vies.

Leçons de l'Égée pour l'Italie

Il y a aussi des leçons importantes à apprendre de l'Égée pour la Méditerranée centrale où la majorité des personnes qui arrivent sont originaires de l'Afrique occidentale. En 2016, plus de 100 000 migrants sont arrivés de six pays de l'Afrique de l'Ouest en Italie. Alors que la majorité des demandes d'asile de citoyens de ces pays ont été rejetées, le nombre total de retours volontaires et forcés de citoyens de ces États de l'Italie vers leurs pays d'origine en 2016 s'élevait à 255 !

Les pays africains doutent des accords de réadmission en vertu desquels ils devraient reprendre un nombre illimité de leurs citoyens qui sont arrivés dans le passé en Europe. S'assurer que le Nigeria, le Sénégal et d'autres pays reprennent leurs ressortissants qui ne sont pas qualifiés pour une protection après une date ayant fait l'objet d'un accord devrait être la priorité essentielle des débats entre l'UE et leurs pays africains d'origine — priorité similaire à l'engagement pris par la Turquie de ramener sans délai les personnes qui arrivent en Grèce après le 20 mars 2016. L'UE doit centrer ses efforts pour parvenir à des accords sur le retour entre

l'UE et les pays africains d'origine mettant l'accent sur ceux qui arrivent en Italie après un jour X, quand ces accords entrent en vigueur. En retour l'UE doit offrir à ces pays des bénéfices concrets, de bourses d'études à des facilités pour les visas et des programmes pour le travail régulier des migrants.

Un second obstacle au retour de ceux qui ont été rejetés vers les pays d'origine est l'extrême lenteur des procédures d'asile. D'après un rapport annule publié par le SPRAR, un réseau officiel de centres d'accueil, en juin 2017, la durée moyenne de la procédure d'asile jusqu'au dernier ressort pour ces dernières années était de 1 718 jours. Pour finir (presque) chacun reste de toute façon en Italie, que la protection ait été accordée ou non. Œuvrer à ce changement devrait être une priorité européenne et pas seulement italienne.

Une politique différente, humaine et efficace est possible. La Méditerranée est le point de départ. L'heure de la faire est arrivée.



> AUTEUR

Gerald Knaus est le président fondateur de l'Initiative européenne pour la stabilité. Celle-ci a produit un plan d'action pour la Déclaration UE-Turquie.